

CTL du 24 septembre 2013 : Publicité et auto satisfaction

il y a un peu plus d'un an, M le Directeur Général venait à notre rencontre dans le département. Nous l'avions entretenu sur le moral des personnels, l'impact des réformes incessantes à la DGFIP sur fond de suppressions d'emplois.

Force est de constater, que nous n'avons pas été entendu, le résultat de son tour de France, est la démarche stratégique, que ses fidèles nous exposent et louent à coup de réunion de services, ou de groupe de travail, ou de parutions d'articles sur support variés (flash info, ulysse, tchat.....)

Ce comité technique ne pouvait échapper à ce prosélytisme institutionnel : c'est encore de la DS : pas la voiture, ni la console de nintendo, et encore moins question de divinité que M le Directeur Départemental a fait le sujet principal.

Pour M le Directeur « la fusion a renforcé la DGFIP, la décentralisation n'a pas affecté nos missions, la démarche stratégique nous permettra de progresser dans les 5 années qui arrivent, Faisons confiance à la démarche »

FO DGFIP dénonce, cette stratégie de confiance, qui nous le savons avec expérience, n'est qu'une façade pour masquer les restructurations à venir, qui vont encore entraîner la détérioration de nos conditions de travail pour les années à venir.

Pour FO DGFIP, la dématérialisation et les transferts de flux condamnent le réseau de proximité de notre administration (voir le PES V2)

M le Directeur n'ayant rien de concret à discuter pour notre département, simplement un argumentaire publicitaire plus ou moins attrayant, FODGFIP n'a pas souhaité discuter plus avant de la démarche stratégique dans ce cadre institutionnel.

L'autre grand sujet, non soumis à vote, était le rapport d'activité du département. Ce véritable exercice d'autosatisfaction directionnel aligne les chiffres et statistiques qui atteignent le plus souvent les objectifs annuels fixés pour notre département.

Dans ce rapport aucune place n'est donnée aux hommes et femmes qui travaillent dans les services, si ce n'est en terme de ressources, dont la rareté et la diminution sont constatées. FODGFIP, c'est abstenu de commenter ces chiffres, puisque nulle part n'est pris en compte les conditions dans lesquelles les agents ont obtenu ces résultats. Ils ne témoignent pas de la dégradation des missions et des conditions de travail des agents de la DDFIP 66 ; que nous n'avons cessé de dénoncer tout au long de l'année, bien avant la rédaction de cette plaquette.

M le Directeur nous a quand même demandé notre avis, dialogue social institutionnel oblige, sur les modifications d'horaire des trésoreries de Saint - Estève et de Millas.

FODGFIP a voté, comme à chaque fois, « pour » dans l'intérêt des agents, mais en rappelant au DDFIP que nous n'avons plus les moyens de nos ambitions en terme d'accueil et de respect de la charte Marianne,

Nous a été présenté également la réorganisation de l'antenne de Bourg Madame. FO DGFIP s'est abstenu au moment du vote, cette réorganisation n'étant pas une demande des agents en poste. Nous avons souligné que même si le sujet du jour était la réorganisation de la

permanence de l'antenne de bourg madame ; pour FODGFIP c'est la question de la fermeture programmée par réduction des permanences de cette antenne qui est posée.
L'installation de caméra de surveillance sur le site du CFP de Cerdagne était aussi soumise à l'avis des organisations syndicales.

Cette installation des caméras étant déjà effective avant d'être présentée au comité technique (bel exemple de dialogue social), FODGFIP a refusé de prendre part au vote.

Le dernier point soumis au vote était le plan local de formation
FODGFIP a voté pour, reconnaissant la difficulté de l'exercice dans cette période de refonte des plans de formations locaux ,régionaux,et nationaux .

Le projet de loi de finance 2014 , et sa déclinaison en suppressions d'emplois et restrictions de budget de fonctionnement n' était pas connu officiellement , mais restait présent dans les différentes interventions de l'ensemble des organisations syndicales durant la journée.

C'est avec gravité que s'annonce le prochain CT prévu le 17 octobre.

Vos élus en CT : Titulaires : Bernard MARTI

Ariel SALA

Frédéric FERRER

Suppléants : France LEROY

Claude MICOLAU

Henri VILARO